



Changements climatiques et Droits de l'Homme

Aujourd'hui, dans le monde, un nombre important de personnes sont confrontées à des dangers liés au climat : 344 millions exposés aux cyclones tropicaux; 521 millions exposés aux inondations ; 130 millions exposés à la sécheresse; 2,3 millions exposés aux glissements de terrain. Chiffres impressionnants ! Et nous constatons qu'un grand nombre de ces populations sont situées dans les pays pauvres, et en monde rural.

Ce dossier veut nous alerter sur la réalité des changements climatiques en cours dans le monde. De situations, des questions à propos des Droits de l'homme mis en danger, des perspectives d'actions, individuelles et collectives. Première proposition sur ce sujet, mais qui en appellera d'autres, tant l'urgence est là.

Note : Ce dossier est réalisé à partir du document diffusé par la FIMARC en cette fin d'année 2009 « Changements climatiques et Droits de l'homme » disponible au secrétariat ou sur le site FIMARC www.fimarc.org.

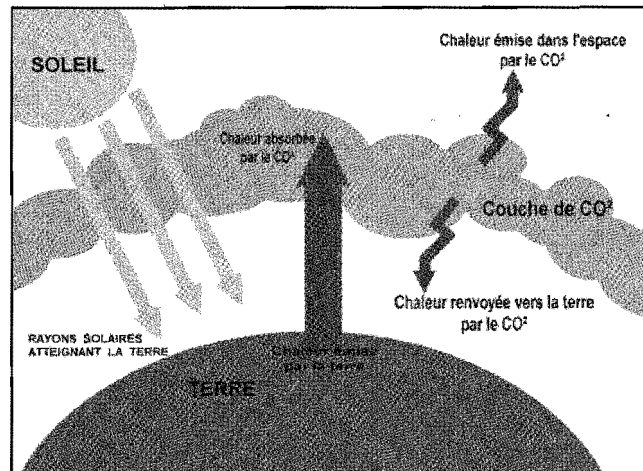


PARTOUT, LE CLIMAT CHANGE

Le réchauffement du système climatique est évident. On note, à l'échelle du globe, une hausse des températures moyennes de l'atmosphère et des océans, une fonte massive des glaciers et une élévation du niveau moyen de la mer. Si la hausse de température était stabilisée à plus 2° C par rapport à 1780 (début de l'ère industrielle dans les pays du Nord), la hausse du niveau des océans se situerait entre 0,4 et 1,4 mètre dans plusieurs siècles, mais la hausse actuelle risque de provoquer une montée des océans entre 0,6 et 2,2 mètres dans quelques dizaines d'années.

Vingt-trois pays – dont les États-Unis, l'Europe occidentale, le Canada, l'Australie et le Japon – qui ne comptent que 14% de la population mondiale ont produit 60% des émissions de gaz carbonique (CO₂) depuis 1850 et continuent à produire 40% des émissions actuelles.

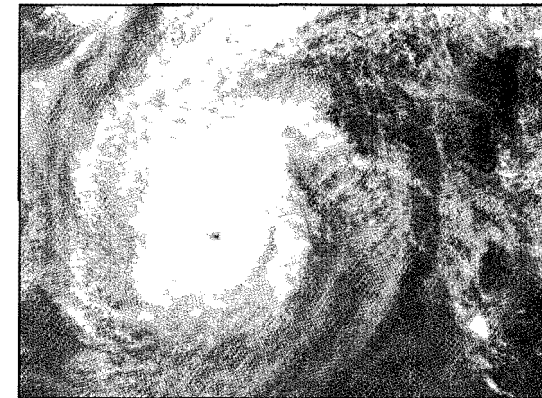
En 1992, ces pays ont promis de réduire leurs émissions annuelles aux niveaux de 1990. Au contraire, dès 2005, ces pays ont accru leurs émissions collectives de plus de 10% par rapport à 1990 – certains accroissements dépassant les 15% au Canada, en Grèce, en Irlande, en Nouvelle Zélande, au Portugal, en Espagne et aux États-Unis. Leur échec collectif a accru le risque de réchauffement de la planète dépassant le seuil critique de 2°C.



Sécheresses et inondations de plus en plus importantes

« On n'avait jamais vu de telles inondations auparavant. Beaucoup de maisons ont été détruites, beaucoup de gens sont morts, nos terres agricoles sont submergées, les récoltes entreposées dans les maisons sont perdues. On a perdu beaucoup de bétail aussi. Nous n'étions tout simplement pas préparés pour faire face à de telles inondations. Nous n'avions donc pas d'économies d'argent ou de nourriture. » (Pulnima Ghosh Mahishura Gram Panchayat, région de Nadia, à l'ouest du Bengale, Inde, 2007).

Les inondations des moussons et des tempêtes que l'Asie du Sud-est a connues pendant la saison 2007 ont déplacé plus de 14 millions de personnes en Inde et 7 millions au Bangladesh. La saison des cyclones de 2006/07 en Asie de l'Est a provoqué l'inondation de vastes secteurs de Jakarta, déplacé 430 000 personnes, et l'ouragan Durian a causé des glissements de terrain et beaucoup de victimes aux Philippines, avant d'infliger des dégâts considérables au Vietnam.



Ouragan "DURIAN" - Philippines, 2006 (photo NASA)

La saison 2005 des ouragans sur l'Atlantique a été la plus active jamais enregistrée. L'ouragan Katrina a fait les titres de la presse, et a semé la dévastation à la Nouvelle-Orléans, aux États-Unis. Toutefois, les 27 tempêtes de la saison auxquelles il a été donné un nom - en particulier Stan, Wilma et Beta - ont touché des communautés de l'ensemble de l'Amérique centrale et des Caraïbes.



L'ouragan Stan a causé plus de 1.600 décès, principalement dans les hautes terres du centre du Guatemala, soit plus de victimes que l'ouragan Katrina.

Les sécheresses dans la corne de l'Afrique (Somalie, Ethiopie) et le Sud de l'Afrique ont menacé en 2005 les vies de plus de 14 millions de personnes (Éthiopie, Kenya, Malawi, Zimbabwe). Au cours de l'année suivante, la sécheresse a cédé la place à des inondations importantes dans beaucoup de ces pays.

Un milliard de personnes, soit un habitant sur 6, vit dans des zones menacées par l'avancée du désert. D'ici 2020, une soixantaine de millions de personnes pourraient abandonner les zones désertifiées de l'Afrique subsaharienne, pour l'Afrique du Nord ou l'Europe.

Environ 262 millions de personnes par an ont été affectées par des désastres climatiques entre 2000 et 2004. Mais 98 % d'entre elles étaient dans les pays pauvres : une personne sur 19 a été touchée dans ces pays ; et seulement 1 personne sur 1 500 dans les pays riches.



Inondations - Asie, 2006

Disparition d'espèces animales

Un organisme de défense de l'environnement, le WWF (« World Wildlife Fund of Nature » – Fonds mondial pour la nature), suit, depuis plus de 30 ans, 1300 espèces de vertébrés représentatives de l'état de santé des milieux terrestres, marins et d'eau douce : leur population a diminué de près de 30 %. Entre 1985 et 2005, plus d'espèces animales ont disparu que durant les 65 millions d'années précédentes.

Ces situations sont causées par notre mode de consommation planétaire : la priorité donnée au pétrole, gros émetteur de CO₂, l'importance des transports individuels au détriment des transports collectifs, le développement de l'agriculture industrielle au détriment de l'agriculture familiale et paysanne, le pouvoir absolu de l'économie sur toute décision.

Questions proposées aux groupes et mouvements :

- *Dans votre pays ou région, quelles situations, quels signes de changements climatiques constatez-vous ?*
- *Quelles sont les causes qui vous paraissent les plus importantes chez vous ?*
- *Quelles sont les conséquences principales que vous constatez chez vous ?*



LES DROITS DE L'HOMME NON RESPECTES

« Les principes en matière de droits de l'homme doivent être au cœur de l'élaboration des politiques internationales sur le changement climatique afin de mettre fin aux dégâts irréversibles menaçant le futur de l'humanité. »
(OXFAM)

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime que le nombre de morts dus essentiellement aux changements climatiques depuis les 30 dernières années s'élève à plus de 150 000 par an, à travers le monde. Près de 90% des victimes sont originaires d'Asie et d'Afrique et encore ce chiffre ne tient pas compte des décès dus à la pollution atmosphérique ; il faudrait alors ajouter quelque 800 000 décès annuels.

Risques de famine

En 2080, le nombre de personnes supplémentaires exposées à des risques de famine pourrait atteindre 600 millions : deux fois le nombre de personnes vivant aujourd'hui dans des conditions de pauvreté en Afrique subsaharienne. (Programme des Nations Unies pour le Développement PNUD).

« Nous pouvons faire bien davantage et la faim n'est pas une calamité naturelle » affirmait Olivier De Schutter, rapporteur spécial des Nations Unies sur les droit à l'alimentation lors d'une récente interview sur la chaîne de radio-télévision belge RTBF.

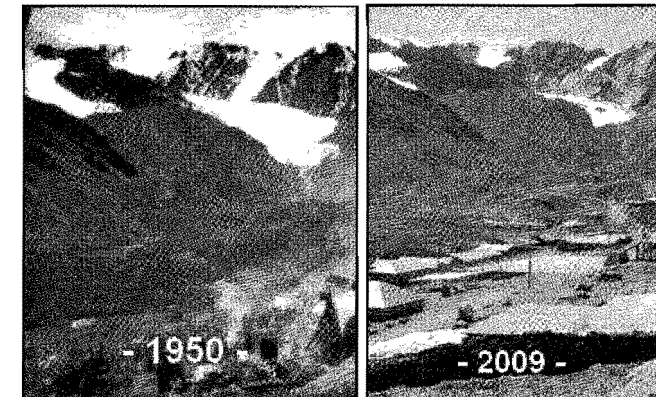
« La faim n'est pas qu'une question de mauvais temps, de mauvaise récolte liée à la fatalité, c'est avant tout le résultat de choix politiques qui peuvent être modifiés ».

En Afrique, la diminution des terres arables, les saisons de croissance plus courtes, ainsi que les rendements de cultures décroissants, exacerberont la malnutrition. Dans certains pays, les rendements provenant des cultures sous-pluies pourraient diminuer de 50 % dès 2020.

Dans certains pays d'Asie, les pénuries d'eau et l'élévation des températures menaceront la sécurité alimentaire. Les rendements de cultures diminueront de 30 % en Asie centrale et méridionale d'ici 2050.

La Déclaration universelle des Droits de l'homme de 1948 et divers pactes internationaux s'y rapportant, déclarent expressément que *« tout individu a droit à la vie »*, que *« toute personne a le droit fondamental d'être à l'abri de la faim... »*. Nous sommes loin de compte.

La fonte accélérée des glaciers de l'Himalaya, au rythme de 10 à 5 mètres par an, accentuera des problèmes écologiques déjà inquiétants dans le Nord de la Chine, en Inde et au Pakistan, en commençant par renforcer les inondations avant de réduire le débit de l'eau vers les principaux fleuves, éléments vitaux de l'irrigation.



Fonte d'un glacier dans l'Himalaya 1950 - 2009

En Amérique latine, la fonte accélérée des glaciers tropicaux menacera l'approvisionnement en eau des populations urbaines, l'agriculture et la production d'hydroélectricité, en particulier dans la région des Andes. (PNUD).



L'agence Européenne pour l'environnement (AEE)

Dans son dernier rapport, l'Agence Européenne pour l'Environnement décrit les impacts du changement climatique global déjà observables en Europe ou prévisibles pour les prochaines décennies en raison de la hausse mondiale des températures.

Le rapport montre que durant les 50 dernières années, la plus grande partie du réchauffement de la planète a été due aux activités humaines, en particulier aux émissions de gaz à effet de serre qui retiennent la chaleur, comme le Dioxyde de carbone (CO₂) produit par la combustion des carburants fossiles.

La Professeur Jacqueline McGlade, Directrice Exécutive de l'AEE déclare que ce rapport rassemble une multitude de preuves attestant que le changement climatique est d'ores et déjà en cours et que ses impacts sur les populations et les écosystèmes à travers l'Europe sont largement étendus et souvent avec des coûts économiques significatifs.

Elle ajoute que l'Europe doit certes continuer à impulser les efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale, mais ce rapport souligne également la nécessité de stratégies au niveau européen, régional, national et local, pour s'adapter au changement climatique. C'est un phénomène qui va considérablement influencer nos sociétés et nos environnements dans les décennies et les siècles à venir.

Les droits fondamentaux ne sont pas reconnus

De même les problèmes de santé vont s'aggraver : malnutrition de millions d'enfants dont la croissance et le développement seront affectés ; développement de maladies respiratoires et autres maladies.

Des millions de personnes supplémentaires risquent de faire face à des inondations provoquées par l'élévation du niveau des océans. Le droit à la terre est violé quand la terre est engloutie par les inondations, quand les sols sont appauvris par la sécheresse, quand les petits producteurs sont chassés de leurs terres, quand les récoltes sont détruites ou mauvaises à cause du climat, quand l'agriculture paysanne et familiale ne peut subsister et entraîne la perte des cultures vivrières, quand des hommes, des femmes, des enfants deviennent des réfugiés climatiques, etc. Et pourtant le Droit à l'eau, à la santé, à un logement, à la terre et à son usage est inscrit dans les textes fondateurs des Droits de l'homme.

Des groupes humains sont plus menacés que d'autres, principalement les femmes contraintes à des tâches de survie les empêchant d'accéder à l'éducation, à la formation ; les enfants qui subissent des conséquences négatives dans leur croissance du fait de la malnutrition, ou encore obligés de travailler très jeunes pour subvenir aux besoins de leur famille ; partout où se produisent des inondations, les plus pauvres, les minorités et souvent les peuples autochtones sont les plus touchés par les conséquences des désastres climatiques.

Questions proposées aux groupes et mouvements :

- *Chez vous, quels sont les groupes humains les plus vulnérables, les plus menacés par les changements climatiques ?*
- *Quels sont leurs Droits humains menacés par ces changements ?*
- *Quelles sont les conséquences sur les Droits humains des populations les plus vulnérables ?*



AGIR POUR UNE ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les Etats ont des obligations pour réduire les conséquences des changements climatiques. Le principal outil à leur disposition est le « Protocole de Kyoto », entré en vigueur en 2005. Théoriquement, ses mécanismes doivent obliger les Etats et les entreprises à réduire leur pollution. Mais trop souvent les dispositions du protocole sont détournées de leur but, avec notamment le « marché du carbone » : les pays les plus pollueurs peuvent vendre leur supplément de pollution à d'autres pays moins pollueurs, pour un équilibre théorique de la pollution de l'atmosphère. Ce marché pourrait atteindre 565 milliards de dollars d'ici 2020.

Faire entendre la voix des ruraux

Pour ne pas aggraver l'effet de serre, il faudrait émettre moins de 1,7 tonne de CO₂ par personne dans le monde. La moyenne mondiale est d'environ 2 fois plus. Mais ceci est différent selon les pays : un Français en émet 4 fois plus, un habitant des USA 10 fois plus, tandis que qu'un Nigérien en émet 4 fois moins. Les habitants des pays riches et développés industriellement sont donc invités à une vie plus sobre, moins consommatrice des biens de la terre.



FSM 2007 - Nairobi, Kenya

Toujours selon Olivier De Schutter, l'enjeu fondamental d'aujourd'hui, c'est de repenser le défi alimentaire au regard du réchauffement climatique.

"La menace principale qui pèse sur l'approvisionnement à long terme, c'est l'imprévisibilité des pluies et des sécheresses, c'est la menace que fait peser la montée des eaux sur les zones côtières et c'est la désertification liée à l'accroissement des températures, le tout avec une population qui va augmenter d'un tiers pour atteindre 9 milliards d'individus en 2050".

Il faut donc d'urgence changer notre manière de produire et adopter des méthodes agricoles bénéficiant davantage aux petits paysans qu'aux grands exploitants. Et qui préservent notre environnement ainsi que les ressources d'eau douce.

Interview RTBF - 03/08/2009

Partout il s'agit de favoriser l'agriculture paysanne et familiale, répondant aux besoins locaux, avec des produits adaptés ; nous retrouvons ainsi la souveraineté alimentaire des peuples. Il faut mettre en place une économie respectueuse de l'environnement, développer des technologies à faible émission de carbone, développer partout le commerce équitable de proximité. Nous devons renforcer la participation active des citoyens, prendre conscience que toute décision, individuelle ou collective, a des conséquences sur les autres membres de la société locale et mondiale, présente et à venir.

Il faut mettre en œuvre des actions collectives pour que la voix des populations soit entendue : formation des producteurs et des consommateurs, agriculture biologique ou en biodiversité, valorisation de l'agriculture familiale et paysanne, formation et information des enfants et des jeunes générations, des femmes, des minorités, etc.



Priorité aux Droits de l'Homme

Les organisations non gouvernementales ont aussi la responsabilité d'interpeller les pouvoirs politiques au niveau local, national, régional, international : priorité au développement durable et aux Droits de l'homme ; combattre la toute puissance des lois du marché économique imposées par les sociétés transnationales et les Etats ; mettre la finance au service de la justice sociale, de la stabilité économique, du développement durable et des besoins essentiels des populations ; mettre les Droits de l'homme en priorité dans toute décision.

« La sauvegarde des droits de l'homme devrait être un élément clé des efforts face aux impacts du changement climatique... les normes et principes existants en matière de droits de l'homme offrent une base solide pour une pensée et une action responsables et efficaces à cet égard. »

(Kyung-wha Kang, Haut Commissaire adjoint des Nations Unies aux droits de l'homme).

Questions proposées aux groupes et mouvements :

- Quelle est la position des pouvoirs politiques de votre pays concernant l'application du protocole de Kyoto ?
- Que pourriez-vous faire pour peser sur les décisions des pouvoirs publics chez vous ?
- Parmi les types d'actions évoquées, quelles sont celles que vous réalisez ou avez réalisées ?
- Quelles sont celles que vous pourriez réaliser en priorité ?
- Quels sont vos objectifs, notamment en ce qui concerne les Droits de l'homme ?
- Avec qui faites-vous alliance ou pourriez-vous faire alliance, pour mener ces actions ?

Pour ce numéro de VMR, nous avons interviewé Lali NAIDOO, qui travaille pour ECARP, le projet de Recherche en Agriculture d'East Cape à Grahamstown en Afrique du Sud.

Lali pourrais-tu te présenter pour les lecteurs de VMR?

Je m'appelle Lali Naidoo.
Je travaille pour le projet de Recherche en Agriculture d'East Cape (ECARP), une organisation sans but lucratif qui a son siège à Grahamstown. ECARP travaille sur toutes les questions qui sont liées aux transformations agraires.

